



# INSCRIPTION ALSH PANNES

## PERIODE 4 MERCREDI

DU 27 FEVRIER AU 3 AVRIL 2019

(À rendre avant le 1er février)

### Renseignements de l'enfant :

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_ Age : \_\_\_\_\_

Ecole fréquentée : \_\_\_\_\_ Classe : \_\_\_\_\_

### Dates d'inscriptions :

Mercredis	Cochez la ligne correspondante :
Mercredi 27 février 2019	
Mercredi 6 mars 2019	
Mercredi 13 mars 2019	
Mercredi 20 mars 2019	
Mercredi 27 mars 2019	
Mercredi 3 avril 2019	

### Votre enfant sera-t-il présent à la garderie :

Matin : OUI  à partir de quelle heure : \_\_\_\_\_  NON

Soir : OUI  jusqu'à quelle heure : \_\_\_\_\_  NON

### **Attention :**

Cette fiche valide l'inscription, mais vous devez avoir au préalable rempli un dossier d'inscription 2018/2019 pour votre enfant. Le dossier est disponible en mairie, à l'accueil de loisirs, dans les accueils des écoles ou sur le site internet : [www.mairie-pannes.fr](http://www.mairie-pannes.fr). Toute annulation devra être faite par écrit à l'adresse suivante : [clsh@mairie-pannes.fr](mailto:clsh@mairie-pannes.fr) au minimum trois jours ouvrés avant le début de la semaine.

Date :

Signature :